



Ça bourdonne à Sainte-Anne-de-Bellevue

La ville de Sainte-Anne-de-Bellevue est heureuse d'accueillir chez elle plusieurs abeilles butineuses qui séjourneront sur le toit du Centre Harpell pour les trois prochaines années. La ville prend part à l'apiculture urbaine dans le but d'appuyer la protection d'une espèce menacée. Il ne faut pas oublier que ces abeilles sont essentielles à la diversité de notre alimentation et de la flore. L'apport de ces pollinisateurs pour l'agriculture est immense.

Ainsi protégées, les abeilles pourront butiner aisément toute l'été dans notre belle municipalité remplie de fleurs.

Le projet sera coordonné par la compagnie Alvéole qui souhaite mettre de l'avant l'accessibilité de l'apiculture pour promouvoir les enjeux environnementaux.

[En savoir plus](#)



Ateliers-citoyens - plan directeur des parcs et espaces verts

Si vous n'avez pas pu vous présenter aux deux séances d'ateliers-citoyens du 20 et 22 juin 2017, merci de faire parvenir par courriel, avant le 30 juin, votre vision des parcs et espaces verts à Sainte-Anne-de-Bellevue à l'attention Mme Lara Falquero, Directrice des loisirs au loisirs@sadb.qc.ca.

En résumé

Depuis les dernières années, le visage de la municipalité a changé et, afin de refléter les besoins des citoyens actuels, nous devons énoncer de nouvelles visions, orientations et stratégies pour nos parcs et espaces verts. Les concepts qui émaneront des commentaires des citoyens permettront à la Ville de consolider le développement futur du réseau des parcs et espaces verts.



Service bonifié de la STM sur la ligne 419

Dès le 19 juin et jusqu'au 27 août 2017, le service est bonifié sur l'Express John Abbott (419) :

- service maintenant offert les **week-ends de 10 h à 15 h**, avec des passages aux 30 minutes
- le **Zoo Ecomuseum de Sainte-Anne-de-Bellevue** est maintenant desservi les week-ends par cette ligne de bus, à partir du terminus Fairview

- le parcours de la ligne est prolongé pour se rendre au **terminus MacDonald** afin de faciliter les correspondances avec les autres lignes de bus

Saviez-vous que le Zoo Ecomuseum offre un rabais sur présentation de la carte OPUS.

[En savoir plus](#)

Plus de stationnement pour les citoyens et les visiteurs

La Ville vient de conclure une entente avec l'Agence Métropolitaine de Transport (AMT) afin de partager conjointement les aires des stationnements près de la gare les fins de semaines et lors des événements d'été. C'est maintenant 285 espaces supplémentaires de stationnement qui sont disponibles les samedis et dimanche jusqu'au 4 septembre ainsi que les jours suivants après 17 h :

- 23, 30 juin
- 17 août
- 4 et 16 septembre



Signature de la convention collective des cols blancs

C'est à l'unanimité que le 16 novembre 2016 les membres du Syndicat des cols blancs de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue avaient voté en faveur de l'entente de principe qui nous a menés à la signature officielle de la convention collective le 1^{er} juin dernier.

D'une durée de 4 ans, la nouvelle convention collective sera en vigueur rétroactivement depuis le 1^{er} janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2019.

Consommation d'eau

En juin 2016, le conseil municipal a adopté un nouveau mode de tarification de l'eau basé sur l'utilisateur/payeur. La nouvelle facturation progressive était dans le but de récompenser les citoyens qui surveillaient leur consommation d'eau potable.

En plus de l'économie individuelle, selon les dernières données, nous avons collectivement réduit notre consommation d'eau potable, générant un remboursement de plus 58 000\$ de la Ville de Montréal.

Nous souhaitons remercier nos citoyens pour leur collaboration et nous sommes heureux de continuer tous ensemble à appuyer la préservation de la qualité et de la quantité de cette ressource vitale.

Aide-mémoire concernant le règlement d'arrosage

L'arrosage manuel, à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique est permis en tout temps.

L'arrosage des pelouses par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20 h à 23 h les jours suivants :

- pour les occupants d'habitations dont le numéro civique est un nombre **pair**, les **mardis, jeudis et samedis**;
- pour les occupants d'habitations dont le numéro civique est un nombre **impair**, les **mercredis, vendredis et dimanches**;

Malgré ce qui précède, il est permis d'arroser une nouvelle pelouse tous les jours de 20 h à 23 h pour une période de 15 jours suivants le l'installation de tourbe.

Quant aux systèmes d'arrosage automatique, il est permis d'arroser uniquement de 3 h à 6 h le dimanche, le mardi et le jeudi.

[En savoir plus](#)

Moins de déchets, c'est plus de compost

Saviez-vous que près de 45 % des déchets envoyés au site d'enfouissement sont des matières compostables ?

La collecte des matières organiques contribue directement à réduire le volume de déchets acheminés aux sites d'enfouissements, permettant ainsi de récupérer cette précieuse ressource.

Collectivement, pour l'exercice 2016, la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a récupéré une somme de 40 600 \$ en redevances du gouvernement du Québec comparativement à 41 600 \$ pour 2015. Cela nous rappelle que nous devons poursuivre nos efforts pour composter davantage!

Trucs utiles

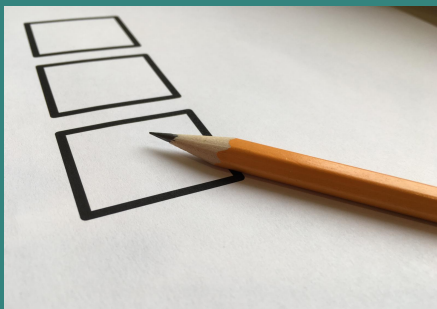


Collectes spéciales pour la période des déménagements

Appelez au 514 457-6844 et déposez vos rebus de déménagement (résidus encombrants, métaux et électroniques) en bordure les **27, 28, 29 et 30 juin et les 4, 5, 6, et 7 juillet** avant 7 h le matin et le Service des Travaux publics les ramassera gratuitement.

NOUS NE RAMASSONS PAS LES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD) NI LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Information: Service des Travaux publics
514 457-6844



Recrutement du personnel électoral

La Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue est à la recherche de plusieurs personnes majeures intéressées à faire partie de son personnel électoral lors du prochain scrutin municipal.

Congés fériés

À l'occasion de la St-Jean-Baptiste et la Fête du Canada, les bureaux administratifs seront fermés les lundis 26 juin et 3 juillet.



Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
109, rue Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Bellevue, Qc, H9X 1M2
Téléphone: 514 457-5500 Courriel: info@sadb.qc.ca



ENVOYER À UN AMI



SITE WEB